



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2024

Présents : I. BARTHE, J. BOUISSON, G. BOUISSON, C. COURTENS, A. ESCURET, R. LORIVAL, M. MURIOT, C. TARRAGA.

Excusé : P. AZA-VALLINA, M. CLUZEL, D. DOUARCHE, J. MAJRI, D. MASSOL

Secrétaire de séance : R. LORIVAL

Début de la séance : 17h38

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25/10/2024

Vote : Pour Unanimité (8)

2. DM

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 66112 : Intérêts - Rattachement des ICNE		600.00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières		600.00 €		
D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)		500.00 €		
TOTAL D 67 : Charges spécifiques		500.00 €		
R 70321 : Stationnement et location voie publique				1 100.00 €
TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diver				1 100.00 €
Total		1 100.00 €		1 100.00 €
Total Général		1 100.00 €		1 100.00 €

Mme le Maire souligne la nécessité de voter cette décision modificative avant la date de clôture de l'exercice 2024 afin de permettre l'intégration des ICNE au chapitre 66. Elle rappelle que l'opération de rattachement des ICNE (Intérêts Courus Non Echus) est un élément de sincérité budgétaire puisqu'il a pour but d'imputer au seul exercice budgétaire en cours l'ensemble des charges d'intérêts s'y rattachant. Il convient également d'abonder le chapitre 67 dont les crédits sont insuffisants.

Vote : Pour Unanimité (8)

Fin de la séance : 17h43

Le secrétaire de séance :

R. LORIVAL

Le Maire :

Arielle ESCURET

